



BULLETIN DE LIAISON DU CND

N° 42 – Janvier 2026

Vous recevez le Bulletin de liaison du CND car vous êtes inscrits sur la Base Réseau DRDD – Délégués et responsables diocésains du diaconat, au vu de vos responsabilités au service du diaconat permanent. Ce Bulletin de liaison se fait l'écho des rencontres du CND et des dossiers pouvant impliquer les uns et les autres. Plusieurs fois par an, il se fait l'écho des travaux de chaque session du CND. En fonction de l'actualité ou des dossiers, des bulletins de liaison complémentaires sont envoyés.

Le Bulletin de liaison du CND n'est en rien confidentiel... Vous pouvez le diffuser au sein de votre diocèse, notamment aux diacres et acteurs du diaconat.

Si vous n'êtes plus en responsabilité du diaconat, merci de :

- **transmettre ce Bulletin de liaison du CND au(x) nouveau(x) responsable(s) de votre diocèse, province ou fraternité particulière ;**
- **signaler les mises à jour à faire sur la Base Réseau DRDD par mél à francois.fayol@cef.fr .**

***Bonne année 2026 à tous, pour chacun d'entre vous et vos familles,
pour vos projets personnels et en Église, pour ceux que nous portons ensemble.
Que 2026 soit une année de dynamique diaconale,
"ensemble dans la barque", pour une Église synodale.***

1. URGENT – S'INSCRIRE AVANT LE 15 JANVIER 2026 – Rencontre CND-DRDD des 30 et 31 janvier 2026

DIACRES DANS UNE ÉGLISE SYNODALE

Au 5 janvier 2026, nous sommes 80 inscrits, dont 61 pour la visite-pèlerinage à Notre-Dame et 42 pour la concélébration à Notre Dame.

Merci de vous inscrire à réception de ce bulletin de liaison et avant le 15 janvier 2026, pour une bonne organisation de la rencontre et un bon accueil à Notre-Dame.

Pendant cette rencontre, nous réfléchirons et échangerons sur les missions ou contributions des diacres dans une Église synodale à travers 3 thèmes : le catéchuménat, la rencontre avec les pauvres, la gouvernance de notre Église.

Le document final de la XVI^e assemblée générale du synode des évêques ***Pour une Église synodale – Communion, participation, mission*** (DF), approuvé le 26 octobre 2024, sera notre fil rouge, notamment le paragraphe consacré aux diacres :

Serviteurs des mystères de Dieu et de l'Église (cf. LG 41), les diacres sont ordonnés « non pas en vue du sacerdoce, mais en vue du ministère » (LG 29). Ils exercent ce ministère dans le service de la charité, dans l'annonce et dans la liturgie en montrant, dans chaque contexte social et ecclésial où ils sont présents, la relation entre l'Évangile proclamé et la vie vécue dans l'amour, et en promouvant dans toute l'Église une conscience et un style de service à l'égard de tous, en particulier des plus pauvres. Les fonctions des diacres

sont nombreuses, comme le montrent la Tradition, la prière liturgique et la pratique pastorale. Celles-ci doivent être précisées en fonction des besoins de chaque Église locale, en particulier pour éveiller et soutenir l'attention de tous envers les plus pauvres, dans le cadre d'une Église synodale missionnaire et miséricordieuse. (DF 73)

Cette rencontre est ouverte aux délégués et responsables diocésains du diaconat.

Le programme

À Notre-Dame de Paris, vendredi 30 janvier 2026, 10h30-13h00.

Le vendredi 30 janvier 2026 matin, en préalable à notre rencontre, il est proposé une visite-pèlerinage de Notre-Dame de Paris à 11h00 (heure impérative retenue pour notre groupe) et messe à 12h00, avec la possibilité de concélébrer ensemble : évêque, prêtres et diacres. Rendez-vous sur le parvis dès 10h30. Le guide du pèlerin vous sera alors remis.

Après la messe, restauration à votre guise dans le quartier...

Quelques indications pratiques :

- **Concélébration** : Les évêques, prêtres et diacres souhaitant concélébrer doivent remplir, **dès leur inscription Venio**, le formulaire en ligne sur le site dédié :

<https://www.notredamedeparis.fr/prier/messes-et-offices-nd/concelebrer-a-notre-dame/>.

Ils devront présenter le reçu d'inscription de Notre-Dame de Paris ainsi que leur calebret à la sacristie à 11h45 au plus tard.

- **Objets interdits à l'entrée de Notre-Dame** : valise, sac à dos de randonnée, couteau ou gourde métallique.

- **Bagagerie** : le Père Jean Rencki, délégué diocésain au diaconat de Paris, accueillera une bagagerie en son église, Saint-Louis-en-l'Isle à 750 m de Notre-Dame. L'entrée principale de l'église est en face du 28, rue Saint-Louis-en-l'Isle. Dépôt des bagages, salle Sainte Claire (au fond de l'église), de 9h30 à 10h30, puis reprise des bagages de 13h30 à 14h00. Merci de s'inscrire à l'option « Bagagerie »

À la Maison des évêques de Breteuil, du vendredi 30 janvier 2026 à 15h30 au samedi 31 janvier 2026 à 16h00.

À la Maison des évêques de Breteuil, cette rencontre des délégués et responsables diocésains au diaconat vient, d'une certaine manière, faire étape après la célébration des 60 ans de la restauration du diaconat permanent et après la démarche jubilaire *Pèlerins d'espérance* vécue ensemble ou en diocèse, pour nous permettre une lecture commune et une appropriation des fruits du synode sur la synodalité.

Cette session veut être aussi un temps de découverte, de questionnement et de partage pour vivre notre ministère diaconal là où nous vivons.

Le vendredi après-midi, nous accueillerons Anne Ferrand, responsable du service de formation du diocèse de Rodez, et membre du synode qui nous présentera le document final du synode. Puis nous échangerons à partir de trois témoignages d'expériences synodales dans 3 domaines : le catéchuménat, la rencontre avec les pauvres, la gouvernance de notre Église.

Le samedi, nous partagerons nos propres expériences autour de la question : *Comment avancer dans la synodalité dans nos lieux de missions ?* À cette occasion, la méthode de la *Conversation dans l'Esprit* guidera nos échanges.

Mais aussi, notre rencontre ne serait pas fructueuse sans temps de partage et de prière : Vêpres et dîner convivial le vendredi, Laudes et Eucharistie le samedi.

Pour une bonne organisation de la session, merci à chacun de s'inscrire dès maintenant sur VENIO, comme participants. Veillez à bien choisir vos options pour Notre-Dame de Paris (visite-pèlerinage, concélébration, bagagerie).

Le montant de la participation est de 100 €, en privilégiant le paiement par Carte bleue :

[Venio — Rencontre CND-DRDD Diacres dans une Église synodale - 30 et 31 janvier 2026](#)

Le programme définitif sera adressé aux personnes inscrites à la mi-janvier 2026.

2. TRÈS SIGNALÉ – Notification des ordinations diaconales – Modification de situation personnelle

Au 31 décembre 2025, 56 ordinations diaconales 2025 ont été notifiées pour 26 diocèses (Viviers 1, Bayonne-Lescar-Oloron 1, Belfort-Montbéliard 7, Troyes 1, Le Havre 1, Nantes 2, Besançon 8, Évry-Corbeil-Essonnes 2, Tours 1, Nice 1, Blois 1, Vannes 1, Coutances 2, Meaux 4, Paris 5, Nanterre 3, Poitiers 2, Orléans 1, Soissons 1, Saint-Dié 3, Cambrai 2, Arras 1, Annecy 2, Lille 2, Dijon 1)... mais beaucoup plus annoncées dans la presse et les sites diocésains...

Afin de tenir à jour la *Base nationale du diaconat*, merci par avance à chaque délégué diocésain de déclarer les nouveaux diacres permanents de son diocèse, **dès leur ordination**, au CND à l'aide du formulaire *Forms* suivant (moins de 5 mn par ordination) : [Cliquer ici](#).

Cela nous permet également d'abonner gratuitement les nouveaux ordonnés pendant un an à *Diaconat aujourd'hui – La Revue*, la revue du CND.

Merci aussi de faire parvenir, au fil de l'eau, par mél à francois.fayol@cef.fr, **les modifications de situation personnelle** (retraite professionnelle, décès, changement de diocèse de mission, excardination et incardination, sortie du ministère...).